

# Enrochements, palplanches et dalle en béton en vue à Quend-Plage

**Littoral.** Deux chantiers sont menés en juin 2026, au sud et au nord de la plage de Quend. Le but est de sécuriser ce littoral, en proie à l'érosion.

**Alexandra Mauviel**

Journaliste

amauviel@courrier-picard.fr

**L**a côte picarde est victime de l'érosion. À Quend-Plage, la mer grignote le cordon dunaire. Aussi, pour protéger les biens et les personnes face à ces risques littoraux, la municipalité vient d'engager des travaux avec l'appui technique du Syndicat mixte grand littoral picard. En ce début du mois de juin 2026, deux chantiers sont menés sur la plage « en attendant une réflexion à plus long terme sur la résilience de la commune », précise Victoria Laurent, cheffe de projet littoral au sein du Syndicat.

Le premier chantier se trouve devant le Perré au sud du boulevard maritime, avec la mise en place de palplanches. La dalle en béton déjà existante sera prolongée sur 187 mètres de long et 6 mètres de large, avec l'objectif de « décaler l'érosion au pied du Perré. » La descente vers la plage sera refaite par la même occasion. Le tout pour près de 370 000 euros, avec plusieurs financeurs (Etat, commune, Europe, Département, Région).



Des palplanches seront installées devant le Perré au sud du boulevard maritime de Quend-Plage.

Le second chantier se situe au nord du Perré. Il s'agit de poser des enrochements, au pied de la dune.

« Le but est d'éviter un contournement du Perré qui pourrait attaquer la rue Emery et le boulevard maritime, détaille la technicienne. Il y avait une érosion au niveau de la dune, qui aurait pu, à plus long terme, endommager ces voies d'accès et mettre en danger les populations résidentes dans cette zone. » Une dune sera recréée artificiellement, avec un apport de sable pour ancrer les 4 000 tonnes d'enrochements prévus. Ils viennent des carrières

de Marquise et sont de taille similaire à ceux installés à Ault. Un accès avec un nouvel escalier est programmé « pour les randonneurs qui pourraient être piégés par la marée », poursuit Victoria Laurent. Cette phase de travaux a été évaluée à 260 000 euros, d'après les panneaux légaux affichés sur place, avec divers partenaires (commune, Etat, région, Europe, Département). Les entreprises se relaieront tout le mois de juin, environ huit heures par jour, selon les marées. Les travaux devraient être terminés pour l'arrivée des premiers estivants. ●